

**ISSOIRE
COMMUNAUTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Nombre de Membres :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil dix,

Le 30 mars à dix-huit heures trente,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ d'ISSOIRE COMMUNAUTÉ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal en Mairie d'Issoire sous la présidence de Monsieur Bernard ROUX, Président.

Date de convocation : 24/03/2010

Date d'affichage : 07/04/2010

OBJET :

**Adoption du Budget
Primitif 2010
du Budget Général**

Présents avec voix délibérante : Mrs Jacques MAGNE, Gérard GUILLET, Robert CHABAUD, Gilles DUFOUR, Pascal TARRAIRE (suppléant), Sébastien ALLART, Bertrand BARRAUD, Marc JAMON, Georges CHASSANY, Lionel DIRAND, Philippe MARTY, Bernard FLAT (suppléant), Bernard ROUX, Henri GONIN, Lionel GERARD, Georges NAVA, José CHiodo, Jean-Yves CROUZET, Joël BORTOLOTTI, Eric THOMAS ; Mmes Martine VORE, Françoise CHAUVIERE, Véronique COLAS-FIORINI, Maria LANCRENON, Nadège DUCHET, Chantal POISSON (suppléante).
Bernard FLAT : pouvoir de Jocelyne BOUQUET, du fait de l'absence de son suppléant attribué Eric MARY.

Absents excusés : Mrs Christophe NECHAOUNI, Henri SEMONSUT, Fabien BERNARD ;
Mme Jocelyne BOUQUET.

Secrétaire : M. Henri GONIN

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu le certificat administratif ci-joint en date du 05/03/2010 établi par Mme MOULIN, Receveur Percepteur d'Issoire Communauté,
Compte-tenu de l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc,
Monsieur le Président propose d'adopter le budget primitif 2010 en prenant en compte l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc.

Monsieur le Président rappelle les opérations du tableau du compte administratif 2009 adopté le 04/03/2010 :

Fonctionnement : - Dépenses : 16.474.407,61 €
- Recettes : 16.867.927,06 €
- Excédent de l'exercice 2009 : **393.519,45 €**
- Excédent 2008 reporté : 2.112.359,80 €
- Excédent final 2009 : **2.505.879,25 €**

Investissement : - Dépenses : 9.909.492,11 €
- Recettes : 8.128.120,19 €
- Déficit de l'exercice 2009 : **1.781.371,92 €**
- Excédent 2008 reporté : **1.170.060,35 €**
- Déficit de clôture 2009 : **611.311,57 €**
- Restes à réaliser 2009 (recettes-dépenses) : + 746.753,06 €
- Excédent final 2009 : + **135.441,49 €**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que – dans la continuité du débat d'orientations budgétaires organisé le 04/03/2010 – le budget primitif de l'exercice 2010 s'équilibre en fonctionnement à hauteur de **20.534.380,25 €** et en investissement à hauteur de **3.465.620,07 €** sans recours nouveau à l'emprunt. Le projet de budget est joint au présent rapport de présentation. Il s'agit d'un budget d'équipement ambitieux dont les opérations principales sont la fin du centre

aqualudique ; la balnéothérapie douce ; l'agenda 21 ; la construction de 14 logements sociaux ; la réalisation du foyer des jeunes travailleurs ; les aides au ravalement de façades ; les aides à la résorption du bâti vacant insalubre et dégradé, au traitement des situations d'indignité ou d'insalubrité des logements occupés et à la lutte contre la précarité énergétique des logements propriétaires occupants et bailleurs ; la réhabilitation du petit patrimoine des communes ; l'étude de programmation pour la nouvelle école de musique et les fonds de concours aux communes (la mission locale à Issoire, la salle de danse à Issoire, le lotissement à Perrier et le PAB de Meilhaud).

S'agissant des résultats de clôture 2009 découlant du certificat administratif ci-joint à intégrer au budget primitif 2010, Monsieur le Président précise que Madame MOULIN, Receveur-Percepteur a modifié le tableau des résultats 2009 pour tenir compte de l'intégration sur les résultats du budget principal d'Issoire Communauté de l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc.

Les résultats de clôture de l'exercice 2009 sont donc un excédent en fonctionnement de **2.505.879,25 €** et un excédent de **218.507,43 €** en investissement.

Monsieur le Président propose donc au final aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver les résultats de clôture définis par Madame le Receveur-Percepteur suite à l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc, soit un excédent de **2.505.879,25 €** en fonctionnement et un excédent de **218.507,43 €** en investissement ;
- d'approuver le budget primitif 2010 tel que présenté ;

Monsieur JAMON demande s'il s'agit de la fin des fonds de concours.

Monsieur le Président lui indique qu'il y a encore des demandes de fonds de concours qu'il faudra bien examiner.

Les membres du conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'approuver les résultats de clôture définis par Madame le Receveur-Percepteur suite à l'intégration de l'actif et du passif du SIVOM Issoire Le Broc, soit un excédent de **2.505.879,25 €** en fonctionnement et un excédent de **218.507,43 €** en investissement ;
- d'approuver le budget primitif 2010 tel que présenté et qui s'équilibre en fonctionnement à hauteur de **20.534.380,25 € TTC** et en investissement à hauteur de **3.465.620,07 € TTC**.

Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 07/04/2010
Transmis à la Sous-Préfecture
d'Issoire le 07/04/2010

Le Président
Bernard ROUX

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bernard ROUX